



SCoT Terrifortain 2045

Schéma de cohérence territoriale
du Territoire de Belfort

**Co-construire
le Projet d'Aménagement Stratégique**

Séminaire du 15 octobre 2024

4-Fixer la richesse sur les territoires



Fixer la richesse sur les territoires

Comment la richesse peut être mieux fixée et captée sur place, avec notamment l'appui de l'armature territoriale ?

1/

Panorama des contributions des collectivités

Retour sur le questionnaire : Quels facteurs d'attractivité pour le Territoire de Belfort ?

Selon vous, qu'est ce qui rend notre territoire attractif ?

Les services aux personnes (politique de l'enfance notamment), les commerces ainsi que leur proximité sont cités à de nombreuses reprises comme des facteurs qui rendent le territoire attractif.

À une échelle plus locale (intercommunalité et commune), **l'offre à destination des familles** est un critère d'attractivité et décisionnel dans le choix résidentiel : services petite enfance, vie scolaire (école, périscolaire, etc.), tissu associatif riche et dynamique, commerces.

L'enseignement et la recherche sont des atouts qui contribuent favorablement aux écosystèmes économiques et captent de la richesse (exemple de l'UTBM).

La politique culturelle avec notamment des événements renommés (Eurockéennes, Fimu, etc.) génère des flux de personnes et donc une source d'économie ainsi qu'une image positive.

Le tourisme s'appuie sur le patrimoine naturel et historique. Il s'agit d'une filière possédant un fort potentiel.

Quels sont les enjeux de notre territoire ?

La conservation et l'amélioration de la qualité des services publics est un enjeu fort pour toutes les mailles géographiques. Le scolaire et notamment la carte scolaire suscite beaucoup d'inquiétudes.

L'offre en soins est importante et attirer les professionnels de santé afin de se soigner à proximité de façon qualitative est une ambition pour le territoire.

Le commerce est central avec plusieurs enjeux : **relever le commerce de proximité, limiter voire arrêter l'extension et le développement des surfaces commerciales.**

Il y a aussi la piste de créer un point commercial dans les bourgs-centres (éventuellement sous forme de distributeur) afin de réduire le recours à la voiture (axe de principe de la ville du quart d'heure). L'attractivité commerciale doit s'appuyer d'abord sur les « commerçants en cœur de ville ».

Dans les réponses, **le tourisme** ressort fortement, en lien avec les atouts du Territoire de Belfort : position géographique, proximité de la moyenne montagne, qualité des espaces et paysages, patrimoine et politique culturelle. Un travail en réseau sur la filière touristique (collaboration avec les communes) sur plusieurs segments est mentionné : **offre hôtelière, accueil camping-car, camping/accueil du tourisme (gîtes notamment), activités de nature.**

L'agriculture est en évidence dans les contributions : la préservation de l'agriculture avec le développement de **la vente en direct et de la transformation à la ferme ainsi que le développement du maraîchage et des circuits courts.**

Il y a aussi **le lien social (vivre ensemble) avec des activités d'animation et de promotion** vers les habitants (diversité des populations et des classes d'âge).

À plusieurs reprises, **la mutualisation et l'optimisation** sont recensées comme des enjeux pour pérenniser voire développer des services, équipements : la coopération intercommunale pour optimiser les ressources et développer des projets communs, « mutualiser » plus de choses pour augmenter l'impact des actions, œuvrer à une vision d'ensemble, répartir de façon intelligente et équitable.

Les territoires doivent porter **l'implantation de PME ou TPE avec des dispositions pour faciliter leur accueil.** La densification des activités économiques de proximité est aussi un enjeu en respectant **un développement équilibré et une cohésion entre espaces urbains et ruraux.**

2/ Synthèse des ateliers du printemps : quels enjeux retenir ?

CONSTATS / ÉTAT DES LIEUX	QUESTIONS / PISTES DE RÉFLEXION
Une économie de proximité bien présente mais qui pourrait davantage fixer les richesses présentes - Une économie inégalement présente dans le département avec un profil différent entre Grand Belfort qui fixe bien les richesses et les 2 autres EPCI, moins efficaces. - Le nombre d'emplois de proximité baisse dans les pôles en corrélation avec la dynamique démographique. - La dispersion des populations hors des pôles réduit la capacité de l'économie de proximité à fixer les richesses. - Une dynamique favorable aux consommations hors territoire (vers pôles hors département). - Une dynamique résidentielle peu favorable à l'économie de proximité : pertes d'habitants et d'emplois, une population qui vieillit, dissociation entre les lieux de résidence, d'emplois, de consommation, etc., des centralités qui se fragilisent.	Un besoin de régénérer la dynamique résidentielle et d'anticiper les évolutions socio-démographiques (vieillessement). Par rapport à l'ambition démographique avec une centralité majeure renforcée, quelle stratégie sur l'économie de proximité ? Des activités, des services au plus proche des habitants en évitant la dispersion. Lesquelles ? Où ?
Une fragilisation de l'appareil commercial - Des zones commerciales qui absorbent le commerce du centre-ville (Belfort, Bessoncourt, Danjoutin, etc.). - Le développement des implantations d'activités commerciales et de services en périphérie fragilisent les centralités, qui se vident de ses habitants, etc. - De nouveaux modes de consommation et de repères sociétaux (e-commerce, individualisation, etc.).	Le soutien au commerce de proximité ? pour quels types de commerces ? Où ? Avec quels outils ? Les nouvelles pratiques : e-commerce notamment. Quelle place dans la ville/village (darkstores, distributeurs, etc.) et les flux générés (depuis plate-forme logistique) ? Limitervoir arrêter l'extension et le développement des surfaces commerciales ?
L'apport de revenus des touristes insuffisant pour l'ensemble du département - De nombreux atouts : position géographique, proximité de la moyenne montagne, qualité des espaces et paysages, patrimoine et politique culturelle - Une diversité d'hébergement : hôtel, gîtes, chambres d'hôtes, insolite (cabanes), etc.	La filière tourisme, quel potentiel ? Où ? Comment ? Le changement climatique et ses effets pour la filière tourisme « durable » ? Hébergement : est-il lisible ? Est-ce qu'il y a des manques ?

CONSTATS / ÉTAT DES LIEUX	QUESTIONS / PISTES DE RÉFLEXION
L'agriculture, une filière économique avec un fort ancrage territorial - Une baisse du nombre d'exploitations agricoles non corrélée à celle de la surface agricole utile (SAU). - Un modèle dominant culture / élevage. - La valorisation du terroir : le territoire largement couvert par des AOP et IGP. - Des circuits courts davantage développés dans la moitié nord du département et limités (marché de niches). - Le maraîchage est difficile, le terroir ne s'y prête pas.	La valorisation de l'économie rurale : - la diversification en lien avec l'adaptation au changement climatique (vulnérabilité de l'élevage / polyculture élevage) : activités de prolongement de l'acte de production, les points de vente proche de la population, - le développement des filières courtes, - le tourisme « vert ». La protection du foncier et des sols au regard de leur valeur agro-pédologique et de son potentiel de valorisation (y compris en zone urbaine) Le maraîchage, quel potentiel ? Quel foncier à mobiliser ? Le PAT (Plan Alimentaire Territorial), quelles actions à transcrire ?
L'importance de la définition d'une armature locale dans le cadre du SCoT - La dispersion. Les emplois et les populations se sont dispersés, le territoire a des difficultés à fixer les richesses. - L'affaiblissement de l'armature. La baisse démographique engendre une perte d'emplois de proximité, qui accélère la déprise démographique. Le développement du territoire est accéléré sur les bords des centralités « historiques » : l'effet « DONUT ». Le SCoT définit une armature locale constituée des communes qui joueront le rôle de pôles. Pour le reste du territoire, il s'agit : - D'avoir la meilleure accessibilité pour accéder aux centralités et aux fonctions présentes. - De concentrer et préserver d'autres fonctions : alimentaire (agriculture), économique (agriculture, sylviculture, tourisme, etc.). - De préserver le cadre de vie rural et les ressources présentes.	Une armature territoriale pour localiser les principales fonctions, « la ville du quart d'heure ». Quelle complémentarité des espaces/fonctions (habiter, produire, s'approvisionner, se divertir, se soigner, etc.) du territoire ? Les espaces périurbains/ruraux supportent des conflits d'usage (naturelle, agricole, commercial, résidentiel, etc.), un foncier sous pression ? « Sacraliser » des espaces, des vocations ?

Des activités de proximité dans les sites économiques

Quelques bourgs-centres qui maintiennent leurs activités de proximité

Rougemont-le-Château, Montreux-Château, Beaucourt, Delle

Un report de l'économie de proximité opéré récemment

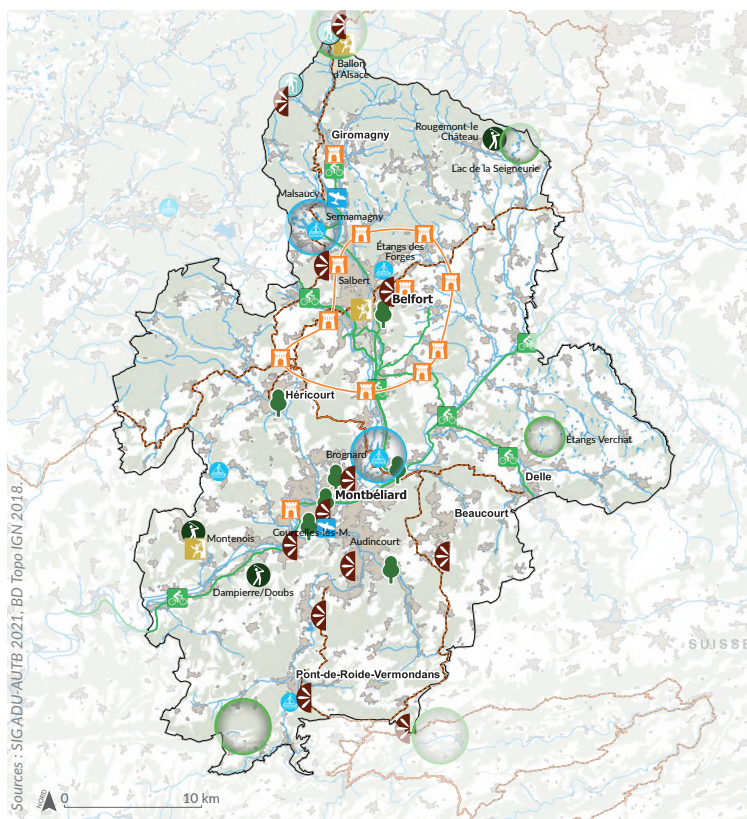
Châtenois-les-Forges, Grandvillars, Giromagny

Des zones commerciales qui absorbent le commerce du centre-ville

Belfort, Danjoutin



8



- Sentiers de Grandes Randonnées (GR)
- Belvédères
- Sites naturels d'envergure
- Forts et ceinture fortifiée
- Parcs urbains / parcours sportifs
- Réseau cyclable principal
- Bases nautiques : promenades, plages, activités aquatiques
- Sites de golfs/swingolfs
- Sites d'accrobranche
- Stations de ski
- Aérodromes

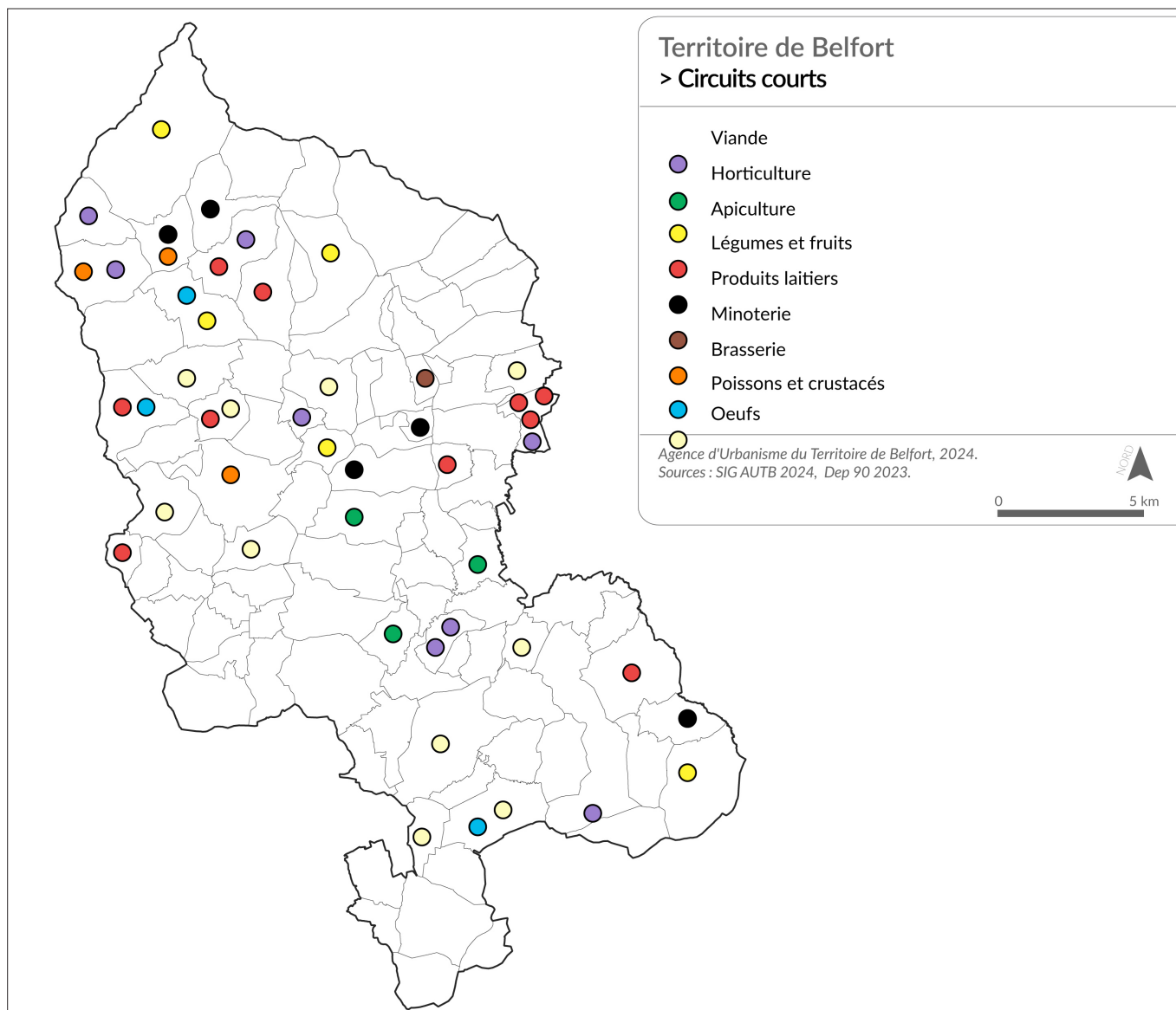
Le Nord Franche-Comté offre aux amateurs de loisirs de pleine nature des activités variées, allant des randonnées à pied ou à vélo jusqu'aux activités nautiques, sportives ou patrimoniales. La richesse du Nord Franche-Comté réside dans ses milieux naturels forestiers et aquatiques. La majorité des habitants vit d'ailleurs à moins d'un kilomètre d'un cours d'eau.

- 195 km de sentiers de Grandes Randonnées, qui permettent de découvrir des sentiers plus locaux et confidentiels.
- 12 belvédères proposant des points de vue riches et diversifiés tant sur les milieux urbains que sur les vallées et reliefs montagnards.
- Des sites naturels d'envergure comme le Ballon d'Alsace.
- 12 sites fortifiés retraçant l'histoire du territoire.
- Des parcs urbains dans les villes principales du Nord Franche-Comté.
- Environ 230 km de pistes cyclables structurantes sans compter le maillage communal.
- 2 bases nautiques idéalement situées.
- Des sites dédiés au golf et autres activités sportives.
- 2 stations de ski principales.
- 2 aérodromes proposant des vols de découverte mais aussi des cours de pilotage.

S'aérer
Rouler Découvrir Voir
Pédalo VTT Glisser Courir
Loisirs Nager Jouer Randonnée
Sports Apprendre Pratiquer

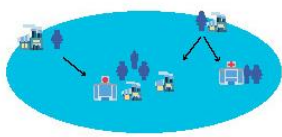
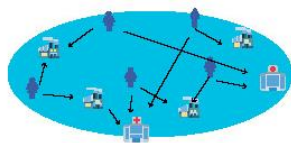
Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort

www.autb.fr



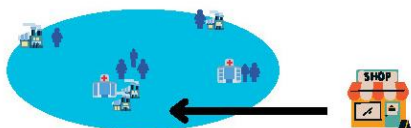
Les raisons pour laquelle le territoire doit se doter d'une armature

1. Réduction des distances quotidiennes entre domicile, travail et services



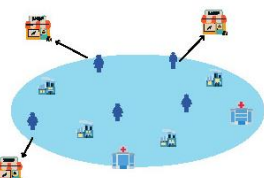
- Réduit les coûts de transport et le bilan GES.
- Concentre les flux et permet le développement de lignes de transport collectif.

2. Des services et commerces en plus



- Développe ou maintient de services dépendant des équipements présents, tend à l'hyper-proximité des commerces et services essentiels.
- Favorise la mixité des fonctions au sein des pôles.

3. Réduction de la fuite des consommateurs



- Facilite les consommations sur place.
- Encourage le recours à des alternatives à la voiture pour chaque besoin.

3/

Les enjeux : fixer la richesse tout en préservant les espaces de qualité

Les enjeux « supra » :

- La fixation des richesses sur le territoire.
- Le cadre de vie de qualité, facteur d'attractivité.
- La préservation des ressources et des espaces, sources d'identité du Territoire de Belfort.

Y répondre dans le SCoT :

- La régulation des implantations en périphérie.
- La complémentarité entre centralité et périphérie.
- La mobilisation du bâti mutable dans l'urbain pour conforter la multifonctionnalité.
- La revitalisation des centres par des espaces de qualité et adaptés au changement climatique.
- L'adaptation, faire évoluer les centres ville et village aux nouveaux usages : liens, création, animation, accessibilité.
- La préservation des espaces comme ressource pour les sols et supports de développement d'activités économiques de proximité : diversification agricole, transformation des produits agricoles, tourisme.
- Une économie rurale complémentaire aux centralités.
- La mutualisation et l'optimisation pour pérenniser voire développer des projets communs, augmenter l'impact des actions.



4/

Selon vous, quels sont les principaux enjeux à retenir et quelles sont les orientations stratégiques à inscrire dans le SCoT ?
